



La fréquentation de notre école ne cessant de croître, il nous semble indispensable, pour le bien-être de tous, de rappeler les règles de conduite qui nous aideront à maintenir la qualité des cours et une atmosphère agréable.

Petit règlement d'ordre intérieur

Les cotisations

Pour une gestion optimale des inscriptions, nous vous remercions de régler les cotisations au début de chaque période (avant le 15 octobre pour la première période et avant le 1er mars pour la seconde). Cela nous permet d'organiser au mieux les cours.

Les abonnements semestriels et familiaux ne sont pas remboursables, sauf sur présentation d'un certificat médical couvrant trois semaines ouvrables d'incapacité. Il est toujours possible de rattraper les cours manqués n'importe quel jour de la semaine (à voir avec le professeur, pour autant qu'il y ait de la place).

En cas de doute sur votre régularité, il est toujours possible d'acheter des tickets de cours isolés ou des cartes de 10 leçons. Les cartes de 10 leçons sont valables pendant 3 mois.

Admission aux cours

Les élèves abonnés doivent se présenter au secrétariat avant d'accéder aux studios de danse.

Les élèves utilisant des cartes à pointer doivent faire valider leur carte au secrétariat avant leur cours. Ceux qui utilisent des tickets de cours doivent acheter leur ticket au secrétariat avant leur cours.

Tenues de cours

Quel que soit le cours choisi, une tenue adéquate est indispensable (pas de jeans, ni de vêtements de ville). Une fiche indiquant les tenues souhaitées par les professeurs pour les différentes techniques est disponible au secrétariat.

Pour les cours de danse classique, l'uniforme de l'école est obligatoire jusqu'à 13 ans (voir fiche « uniforme »).

Pour tous les cours, les cheveux doivent être attachés. Pour la danse classique, les cheveux longs seront attachés en chignon. Les bijoux voyants ou en surnombre sont interdits.

Les chaussures ou baskets venant de l'extérieur sont formellement interdites dans les studios. Pour les cours de Hip-hop ou « Alors on danse », veuillez-vous munir de chaussures de danse ou de baskets à semelles blanches, réservées exclusivement à l'usage dans le studio. Ceci par mesure d'hygiène et pour préserver la durée de vie du tapis de danse.

Pensez à marquer vos affaires !

Respect des cours

Les téléphones portables doivent être éteints pendant les cours. Pas de chewing-gum.

On quitte le studio de danse uniquement avec l'accord du professeur, même pour boire ou aller aux toilettes, afin de respecter son travail et de ne pas perturber le cours. En cas de retard, présentez-vous au professeur et entrez discrètement dans le studio.

Il est interdit de manger dans les studios, seule l'eau est admise. À la fin des cours, les élèves récupèrent leurs gobelets et bouteilles d'eau.

Les spectateurs ne sont pas admis aux cours sans l'accord préalable du responsable de l'accueil.

Respect du lieu

Des poubelles sont à votre disposition dans le centre, merci de les utiliser.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école.

Merci de ne pas déchirer les affiches, griffonner sur les murs, écraser vos chewing-gums au sol ou derrière les chaises.

Attention aux vols...

Nous vous conseillons d'emporter vos objets de valeur avec vous aux cours ou de les déposer au secrétariat. Tous les objets laissés sans surveillance sont sous votre responsabilité. Le centre « La Papeterie » décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Nous serons vigilants à l'égard des adolescentes qui « traînent » dans les vestiaires au lieu de suivre leur cours.

Objets perdus

Les objets perdus sont déposés dans un panier dans au secrétariat. Les objets non récupérés à la fin de chaque fin de mois seront donnés à une association caritative.

Économies d'énergie

Si vous avez trop chaud dans les salles, éteignez les radiateurs avant d'ouvrir les fenêtres !

Évitons d'allumer toutes les lumières en plein jour !

Spectacles

L'apprentissage de la danse implique également l'apprentissage de la scène. En fonction du niveau et de l'âge des élèves, notre école organise des spectacles, concours ou rencontres, impliquant parfois des répétitions supplémentaires. Suivez bien les informations de vos professeurs.

Si vous décidez de ne pas participer à ces activités, veuillez en avertir le secrétariat et en assumer les conséquences (ex. travail des chorégraphes du spectacle en cours...).

Si vous choisissez d'y participer, il faudra respecter les horaires des répétitions et être régulier aux cours : plus de trois absences consécutives peuvent entraîner l'exclusion du spectacle.

Communication

Notre centre de danse accueille chaque semaine environ 500 élèves, sans compter les parents et les 12 professeurs. Il est parfois difficile de faire circuler les informations efficacement, bien que nous nous y efforcions. Il est donc impératif que vous fassiez l'effort de lire les documents que vous recevez par papier, par courriel, ou que nous affichons dans les locaux, et de les transmettre à vos parents.

Rejoignez notre communauté sur Facebook ! Dans notre groupe privé "Centre de danse La Papeterie Genval", vous trouverez toutes les informations dont vous avez besoin.

En cas de problème, n'hésitez pas à parler à votre professeur ou à la personne de l'accueil. Nous sommes là pour trouver des solutions.

Sécurité

Notre escalier est particulièrement dangereux. Nous demandons donc aux parents des jeunes enfants de bien vouloir venir les chercher au 1er étage, à l'accueil de l'école.

Tous ces petits détails forment la base du respect et de la discipline, qui sont au cœur de toute activité artistique. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès aux cours aux élèves ne respectant pas ces consignes.